

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 9 du 14 février 2014**

**PARTIE PERMANENTE  
État-Major des Armées (EMA)**

**Texte 5**

**ARRÊTÉ N° 509/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG**

portant changement de dénomination du foyer du détachement de 1re catégorie de l'opération « BOALI » (République centrafricaine).

*Du 29 janvier 2014*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation générale ».

**ARRÊTÉ N° 509/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG portant changement de dénomination du foyer du détachement de 1<sup>re</sup> catégorie de l'opération « BOALI » (République centrafricaine).**

*Du 29 janvier 2014*

NOR D E F E 1 4 5 0 0 5 3 A

---

*Classement dans l'édition méthodique : BOEM 686.4*

*Référence de publication : BOC n° 9 du 14 février 2014, texte 5.*

---

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense - Partie réglementaire, III, notamment son article R. 3412-6. ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu l'arrêté n° 548 du 16 octobre 2007 modifié, portant création du foyer du détachement de 1<sup>re</sup> catégorie de l'opération « BOALI » (République centrafricaine) ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2009 modifié, portant organisation du service du commissariat des armées ;

Vu l'arrêté du 5 août 2011 relatif à l'organisation et au fonctionnement des cercles et des foyers des armées créés en application de l'article R. 3412-6. du code de la défense,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Le foyer du détachement de 1<sup>re</sup> catégorie de l'opération « BOALI » prend la dénomination de foyer de l'opération « SANGARIS » à compter du 5 décembre 2013.

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.